



Province de Namur  
Commune de Gesves

# PLAINE DE VACANCES 2010



Coordination de la plaine en partenariat avec l'asbl COALA : Olivier Geerkens

**Périodes :** du 5 au 9 juillet 2010  
du 12 au 16 juillet 2010  
du 19 au 23 juillet 2010  
du 26 au 30 juillet 2010

**Lieu :** Hall des sports  
Chaussée de Gramptinne, 116  
5340 Gesves  
**Age :** de 2,5 à 15 ans

**Animations :** de 9h00 à 16h00.

**Accueil :** de 7h30 à 9h00  
de 16h00 à 18h00

Les projets d'animation sont construits par semaine, nous souhaitons que les enfants soient également inscrits **par semaine**. La pré-inscription est indispensable.

Chaque inscription d'un enfant à une semaine de plaine correspond à **une unité**.

Inscrire un enfant pour 3 semaines ou 3 enfants pour une semaine correspond donc à trois unités.

Le prix demandé par unité **diminue** en fonction du nombre total d'unités par famille.

Prix :	Enfants de la commune de Gesves <sup>1</sup>	Enfants non-Gesvois <sup>1</sup>
1 unité	45,00 €	55,00 €
2 à 4 unités	38,00 € par unité	48,00 € par unité
5 à 8 unités	32,00 € par unité	42,00 € par unité
9 unités et +	29,00 € par unité	39,00 € par unité

Sur base d'un certificat médical, l'absence à une journée de plaine est remboursée 4,00 €. Il en va de même pour la semaine comprenant le 21 juillet.

Ces montants couvrent tous les frais de la plaine de votre enfant : Animation, Assurances, Potage frais, Collations « santé », le barbecue du vendredi, Piscine ainsi que les éventuelles animations extraordinaires.

**Renseignements :** Olivier Geerkens 0485/840.874.

Administration communale de Gesves (Elise Debois): 0485/603.292

<sup>1</sup> Bénéficient du tarif réduit les enfants dont un parent est domicilié ou qui fréquentent une école à Gesves ainsi que ceux dont un parent travaille à l'administration communale.

Depuis 4 ans, le nombre d'enfants ne cesse d'augmenter marquant ainsi votre satisfaction...

Notre capacité d'accueil au niveau des locaux et de l'équipe des animateurs nous impose, pour maintenir cette qualité, de limiter strictement le nombre d'enfants au sein des groupes.

Nous ne pourrions pas accepter d'enfants non inscrits préalablement :

**infos complètes transmises et paiement finalisé.**

Une confirmation écrite indispensable sera remise à chaque inscription acceptée.

**Les inscriptions seront prises prioritairement le samedi 29 mai 2010 de 9h30 à 17h en la salle de gymnastique de l'école de l'Envol.**

**De 9h30 à 13h, nous prendrons exclusivement les inscriptions des enfants « gesvois »<sup>1</sup>**

## Munissez-vous



1. de la fiche d'inscription<sup>2</sup>
2. d'une fiche médicale complétée par enfant<sup>2</sup>
3. des éventuelles annexes relatives au transport<sup>2</sup>
4. du montant lié à la PAF (Liquide ou Proton)

Vous recevrez immédiatement sur place la confirmation **indispensable** à la participation de tout enfant à la plaine 2010. Après le 29 mai, en fonction des places disponibles, les inscriptions pourront être faites à l'administration communale (Elise Debois - 0485/603 292.) les lundis et mercredi de 14h à 17h30 ou par courriel : elise@coalanet.org

<sup>2</sup> Ces documents sont disponibles à l'administration communale ainsi que sur le site [www.gesves.be](http://www.gesves.be)

Chers parents,



## FESTEV-ITÉS LOCALES

La plaine de vacances à Gesves (agrée par l'ONE), ce sont des moments inoubliables pour vos enfants de **2 ½ ans à 15 ans**. Visant leur épanouissement physique et culturel dans une ambiance de solidarité et de camaraderie, elle se déroule dans des infrastructures de qualité.

Une constante : un projet différent chaque année pour les 4 semaines de plaine... mais dont chaque semaine forme un tout cohérent au niveau du décorum et de la thématique. Cette approche permet aux enfants (présents une semaine de vacances ou durant tout le mois de juillet) de vivre un projet.

Cette année, nous avons appris que les **FESTEVEs** avaient programmé leur camp d'entraînement à Gesves ! Vous pensiez peut-être que le Père Noël gérait la période de décembre les doigts dans le nez et les pieds en éventail ? Que

ses rennes arrivaient naturellement au sommet de leur forme le 25 décembre ? Et bien non ! Cela exige entraînements et répétitions... **Merci les FESTEVEs : coaches de nos célébrités festives !**

Nous collaborerons donc avec eux pour entraîner, coacher et faire la fête avec le Père Noël (Semaine 1), Cupidon et St Valentin (Semaine 2), Mr et Mme Patate (Semaine 3) et, enfin, Arlequin et autres personnages carnavalesques (Semaine 4)

Le projet pédagogique, le règlement d'ordre intérieur de la plaine ainsi que le dossier reprenant toutes les informations utiles sont disponibles sur le site de la commune [www.gesves.be](http://www.gesves.be) et vous seront remis sur simple demande à l'inscription.

Durant les animations, les enfants seront répartis en 7 groupes selon leur **âge** :

- 2007 (24 enfants max.), 2006 et 2005 (32 enfants max.), 2004 et 2003 (36 enfants max.), 2002 et 2001 (36 enfants max.), 2000 et 1999 (36 enfants max.), 1998 à 1995 (36 enfants max.)
- du 5 au 16 juillet un groupe de 32 enfants max. nés en 2005 et 2004 est également organisé.

Nous vous rappelons que le **prix d'inscription reprend tous les services et animations : sorties, déplacements, piscine** (une fois par semaine), **collations, potage frais** au dîner, **barbecue** organisé chaque vendredi, **garderies** du matin à partir de 7h30 et du soir jusque 18h00 ainsi que l'encadrement par les animateurs.

➔ **Nous vous signalons également que l'asbl Gesves EXTRA, créée dans le cadre de la coordination extrascolaire avec la commune de Gesves, organisera des journées d'animation les 1 et 2 juillet** ainsi qu'une semaine complète (une deuxième semaine en projet reste à confirmer) **fin août**.

**Des informations sont disponibles auprès de Florent Botton ou Elise Debois 083/670 203 et via le site de la commune [www.gesves.be](http://www.gesves.be)**

**L'asbl Gesves Extra sera présente le 29 mai pour informations et/ou inscriptions !**

Nous vous prions d'agréer, chers parents, l'expression de notre considération distinguée.

L'échevine de la jeunesse

Le coordinateur

Le secrétaire communal

Le bourgmestre

  
Céline HONTOIR

  
Olivier GEERKENS

  
Daniel BRUAUX

  
José PAULET